

**Procès-verbal officiel de l'Assemblée Générale du District Côte d'Opale de Football
Le Samedi 12 Janvier 2019 à Calais.**

Le District Côte d'Opale a tenu son Assemblée générale ce samedi 12 janvier 2019 en la salle Gauguin Matisse de Calais.

Clubs présents :

AMBLETEUSE US, ARQUES ES, ARQUES FUTSAL, ATTIN US, AUCHY LES HESDIN AS, AUDRUICQ AS, BALINGHEM AS, BEAURAINVILLE ES, BERCK AS, BEZINGHEM AS, BLANGY S/TERNOISE JS, BLARINGHEM US, BLENDECQUES PATRIOTE, BLERHOT PLAGE US, BOIS JEAN AS, BOULOGNE ESL, BOULOGNE USCO, BOURTHES US, BREMES LES ARDRES RC, BRIMEUX US, CAFFIERS FC, CALAIS AS, CALAIS BALZAC, CALAIS BEAU MARAIS F, CALAIS CATENA, CALAIS ENTENTE FOOT, CALAIS GRAND FOOT FEMININ, CALAIS HAUTS DE FRANCE, CALAIS JEUNES BEAU MARAIS FUTSAL, CALAIS PASCAL A, CALAIS SO, CALAIS UNION FUTSAL, CAMIERS AL, CAMPAGNE LES GUINES FC, CAMPAGNE LES HESDIN AS, COLEMBERT US, CONCHIL LE TEMPLE AS, CONDETTE JS, CONTEVILLE WIERRE EFFROY US, COQUELLES SC, COULOGNE ES, CREMAREST AS, CREQUY PLANQUETTE US, CUCQ AS, DANNES US, DESVRES JS, DOHEM AVROULT CLETY US, ECQUES HEURINGHEM FC, ENQUIN LES MINES ES, EPERLECQUES CA, ESQUERDES AS, ETAPLES AS, ETAPLES HAUTE VILLE, FORT VERT FJEP, FRENCQ US, FRETHUN FC, FRETHUN FUTSAL CLUB, FRUGES AS, GOUY ST ANDRE RC, GROUPE CANCHE AUTHIE GARCONS, GROUPEMENT DE LA LYSAAFOOT, GROUPEMENT LOISON AUCHY, GROUPEMENT OPALE FOOT, GROUPEMENT QUIESTEDE ROQUETOIRE, GROUPEMENT SENINGHEM NIELLES, GROUPEMENT SPORTING FC, GUEMPS FJEP, GUINES ES, HALLINES AS, HARDINGHEM US, HELFAUT ES, HERBELLES PIHEM INGHEN ES, HESDIN L'ABBE US, HESDIN MARCONNIE OL, HUCQUELIERS SSFR, ISQUES FC, LA CAPELLE LES BOULOGNE FC, LANDRETHUN LE NORD US, LE PARCQ JS, LE PORTEL AP, LE PORTEL GENERATION FOOT, LE PORTEL STADE, LE TOUQUET AC, LICQUES ES, LOISON S/CREQUOISE JS CPE, LONGFOSSE FLC, LONGUENESSE JS, LOTTINGHEM RC, LUMBRES OL, MAMETZ ES, MARCK AS, MARQUISE US, MERLIMONT FC, MONTREUIL SUR MER US, MORINIE JS, NEUFCHATEL ECLAIR, NIELLES LES BLEQUIN US, NIEURLET SL, NORDAUSQUES FC, NORTKERQUES AS, OSTROHOVE RC, OUTREAU AS, OUTREAU FUTSAL JS, OUTREAU US, OYE PLAGE ES, OYE PLAGE FUTSAL JS ANSERIEN, POLINCOVE US, QUIESTEDE US, RACQUINGHEM JS, RECQUES SUR HEM FC, RETY US, RINXENT FUTSAL, RINXENT USO, ROQUETOIRE ES, SAINT INGLEVERT AEP, SAINT LEONARD ES, SAINT MARTIN AU LAERT AS, SAINT MARTIN BOULOGNE O, SAINT OMER ESSOR, SAINT OMER US, SAINT QUENTIN BLESSY US, SAINT TRICAT AS, SAMER RC, SANGATTE FC, SENINGHEM ASC, SURQUES ESCOEUILLES AS, TATINGHEM FC, THEROUANNE US, TOURNEHEM AS, TUBERSENT AC, VERCHOCQ ERGNY HERLY US, VERTON FC, VIEIL MOUTIER LA CALIQUE ASL, WAILLY BEAUCAMP FC, WARDRECQUES FC, WATTEN CS, WATTEN FUTSAL, WAVRANS S/AA FC, WIMEREUX AS, WIMEREUX FUTSAL, WIMILLE CO, WIMILLE GAZEMETZ, WISSANT FC, WIZERNES FC.

Clubs absents :

ALINCTHUN SL, ALQUINES US, ARDRES RC, BELLEBRUNE FC, BERCK QUARTIER GENTY AS, BOISDINGHEM ZUDAUSQUES ES, BOMY US, BONNINGUES LES ARDRES JS, BONNINGUES LES CALAIS US, BOULOGNE CONTI FC, BOULOGNE GAZELEC AS, BOULOGNE MUNICIPALS US, CALAIS OPALE BUS, CALAIS PETIT COURGAIN AS, COULOMBY US, COYECQUES US, ELINGHEN FERQUES US, EQUIHEN PLAGE US, FAUQUEMBERGUES ES, FILLILEVRES AS, GRIGNY AS, GROUP. CANCHE AUTHIE FEMININ, GUINES CORNAILLE FUTSAL, GUINES MARAIS US, HUBY ST LEU, LANDRETHUN LES ARDRES FC, LE PORTEL AS, LE PORTEL US, LES ATTAQUES US, LONGUENESSE FUTSAL, LONGUENESSE MALA FOOT, MARESQUEL AS, PONT DE BRIQUES A., PREURES ZOTEUX FR, RANG DU FLIERS AS, RENESCURE JS, RUMINGHEM ADF, RUMINGHEM FUTSAL, SAINT JOSSE FC, SAINTE MARIE KERQUE US, SETQUES FC, THIEMBRONNE FC, VALLEE DU BRAS BROSNE US,

VALLEE DE LA COURSE US, VAUDRINGHEM US, VIEIL HESDIN US, VIEILLE EGLISE CA, WAIL US, WARDRECQUES FUTSAL, WICQUINGHEM AS, ZUTKERQUE FC.

Ces clubs « absents » se verront imputer l'amende prévue à notre barème financier pour « absences aux Assemblées Générales ». Celle-ci sera imputée sur le « compte-club » des absents.

Vers 10H05, M Flouret déclare l'AG ouverte. Il présente les personnes présentes à la table d'honneur :

- Mme Roussé, commissaire aux comptes.
- M Devin, conseiller municipal délégué aux sports, représentant Mme Bouchart retenue par d'autres engagements.
- M Kara, président du club de Calais Beau Marais, qui assure la logistique de cette AG avec les bénévoles de son club et en lien avec les services municipaux.
- M Gamelin, président du District Artois et du Comité Départemental de Football du Pas de Calais.
- M Quéniart, trésorier général du district.
- M Hary, secrétaire général du district.
- M Brongniart, président de la Ligue des Hauts de France de Football.
- M Gendre, président délégué de cette même ligue, représentant le BELFA.
- M Duchaussoy, président honoraire de notre district.

Au premier rang de l'assistance, se trouvent :

- M Colmant, secrétaire général de notre ligue.
- M Becque, bien connu à Calais, qui maintenant œuvre à la FFF.

La quasi-totalité du Comité Directeur est présente ainsi que quelques membres de nos commissions.

A noter que sont arrivées les excuses de :

- M Leroy, président du département.
- Messieurs les représentants de la DDCS.
- M Piekowiak, président du CDOS.
- Messieurs les présidents des autres districts de notre ligue.

Une fois ces présentations faites, M Flouret demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement pour les disparus de la famille du football depuis la dernière AG.

M Flouret tient à remercier la municipalité de Calais pour le prêt de la salle et l'aide des services municipaux et au club de Calais Beau Marais pour la préparation logistique de cet AG, qui était prévue initialement le 17 novembre mais suite au mouvement des « gilets jaunes » celle-ci a été reportée à aujourd'hui et à juste titre.

Remerciements à la Ligue qui a mis à notre disposition Mme Payage pour la partie informatique et vote de cette AG pour remplacer notre salarié, M Somville, blessé récemment et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

M Flouret dresse un bilan du début de saison. Avec l'obtention de la deuxième étoile par notre équipe nationale, une hausse du nombre des licenciés est en cours. A ce jour, notre district compte environ 26400 licenciés et la barre des 27000 devrait être franchie pour la fin de la présente saison.

La fin de la saison dernière n'a pas été un long fleuve tranquille. Après le départ en retraite de Germaine, Maxime a décidé de changer d'orientation professionnelle.

Ce qui a entraîné l'embauche de deux nouvelles salariées, néophytes dans le football. La formation de ces dernières a été faite en interne par Damien et Corinne. Merci à eux deux pour leur implication sans faille, tout en continuant la gestion habituelle de nos compétitions.

En ce début de saison, une de ces deux personnes nous a quittés à l'issue de son CDD alors qu'un CDI lui était proposé.

Mi-septembre, a été mise en place le paiement des arbitres de D1 senior herbe. Cela fonctionne très bien. Dès la saison prochaine le processus sera appliqué en D2, D3 et ainsi de suite. Pour cela il ne faut pas oublier de nous envoyer un RIB de votre club.

Lors de l'AG de Fruges, un projet d'aménagement de notre siège vous avait été présenté. Vous l'aviez refusé fort justement, car mal ficelé. Le sujet ne sera pas abordé aujourd'hui pour nous permettre de présenter un projet cohérent lors de l'AG d'automne 2019.

Sur le plan disciplinaire, le début de saison fut alarmant : matchs arrêtés, mauvais gestes, bagarres générales entre joueurs voire avec des spectateurs, envahissements de terrain, problèmes sur les bancs de touche. En jeunes, problèmes avec des parents présents sur la touche. Il faut tirer la sonnette d'alarme. La commission de discipline doit siéger deux fois par semaine ! Il ne faut pas oublier que ce sont les clubs qui règlent les amendes. A vous de réagir en interne.

Tous ces problèmes nous ont valu, de la part des arbitres, une menace de droit de retrait. D'où notre message fin octobre pour que cela cesse.

Il en est de même pour les réseaux sociaux, que nous consultons, et que maintenant nous pouvons sanctionner les auteurs de propos blessants et autres commentaires désobligeants.

Le partenariat avec Nord Littoral a été rompu pour notre magazine « Footmag ». Problèmes récurrents de fonctionnement et redondance avec celui de la ligue.

A noter un changement important au niveau des statuts du district, suite au vote lors de l'AG du 8 décembre en fédération, maintenant la commission de surveillance des opérations électorales a le pouvoir de valider ou d'invalider une liste.

Ce début de saison clément, favorable à notre sport va nous permettre de remettre la dotation de fair-play pour sa première partie. Nous avons été obligés de supprimer la D4 de par le manque de matchs arbitrés par des officiels. La saison prochaine, il y a fort à parier que seule la D1 jeunes pourra être dotée par le fair-play. Ceci fait suite à la décision imposée par la commission médicale fédérale qu'un arbitre ne pourra faire deux centres en deux jours consécutifs.

Un appel a été lancé pour l'organisation des journées U7 et U9. La commission se rendra d'ici la fin du mois pour visiter les sites candidats et la faisabilité par rapport au cahier des charges.

Des propositions de nouvelles pratiques sont faites au niveau fédéral : foot5, footness, foot en marchant, golf foot, futnet... à suivre.

Continuer à développer le futsal et le Beach soccer où des financements sont disponibles pour la création de terrain avec le FFA. Les ½ finales nationales se joueront dans notre district les 6 et 7 juillet prochain. Plusieurs formations ont ou vont avoir lieu, se rapprocher du district.

Et pour terminer, la Coupe du Monde féminine avec un site près de chez nous à Valenciennes. Le Comité Départemental a d'ailleurs acheté des places pour offrir aux clubs. Des animations vont être mises en place, à vous d'y participer.

Afin de permettre à la régie de préparer les opérations de vote, suite au pointage effectué à l'entrée, la parole est laissée à M Picot et sa commission ainsi qu'à M Noël de la société Défisport + pour cette remise.

FAIR PLAY 2018

Classement de la 1^{ère} partie

SENIORS D1

1. ENQUIN LES MINES ES 1
2. BLARINGHEM US 1
3. ARQUES ES 2

SENIORS D2

1. VERTON FC 1
2. LICQUES ES 1
3. WARDRECQUES FC 1
4. COULOGNE ES 2

SENIORS D3

1. NIELLES LES BLEQUIN 2
2. CREMAREST AS 1
3. TATINGHEM FC 2
4. ROQUETOIRE ES 1
5. LA CAPELLE LES BOULOGNE 1

FUTSAL D1

1. WIMILLE GAZEMETZ 1

FUTSAL D2

1. OYE PLAGE FUTSAL 3
2. ARQUES FUTSAL 1

U19 D1

1. LONGFOSSE FLC 1

U19 D2

1. ENQUIN LES MINES ES 1
2. RECQUES SUR HEM 1

U17 D1

1. LUMBRES OL 1

U17 D2

1. NORDAUSQUES FC 1
2. ST MARTIN AU LAERT 1

U16 D1

1. ENTENTE MORINIE/THEROUANNE 1

U16 D2

1. TATINGHEM FC 1
2. BLENDECQUES 1

U15 D1

1. LE PORTEL STADE 1

U15 D2

1. ENTENTE LICQUES/BONNINGUES LES ARDRES 1
2. NORTKERQUE AS 1

Suite à cela la parole est donnée à M Sergent, président de la commission de surveillance des opérations électorales. Résultats du pointage : 144 clubs sont présents (sur 197 que compte le district) soit 73.1% pour un total de 1194 voix (sur 1412 que représente l'ensemble des clubs du district) soit 64.6%.

Les quorums (66 clubs et 471 voix) sont largement atteints, donc l'AG peut délibérer en conformité avec nos textes.

Il présente ensuite l'utilisation des boîtiers de vote et un test est effectué. Mme Payage intervient pour expliquer le dysfonctionnement de certains boîtiers mais qui en réalité n'en n'est pas un (pb de piles).

Il est procédé à l'approbation du PV de l'AG de Fruges du 23/06/18 affiché sur notre site le 29/06/18.

Résultats : Pour 893 voix (95%), Contre 46 voix (5%). Le PV est approuvé.

M Flouret demande l'approbation des rapports d'activités des commissions affichés sur notre site.

Résultats : Pour 937 voix (96%), Contre 43 voix (4%). Ces rapports sont approuvés.

La parole est donnée à M Hary pour la remise des trophées de champion 2017/2018, cela est fait avec l'aide des membres de la commission de gestion des compétitions.

Champions 2017-2018

Sen D1 : Attin US
Sen D2 : Nordausques FC
Sen D3 : Sangatte FC
Sen D4 : Fruges AS
Sen D5 : St Omer US D
Sen D6 : Wizernes FC
Sen D7 : Boulogne Conti FC B

Sen Futsal D1: Fréthun Futsal

U18 Pré-Ligue : Coulogne ES
U18 Elite : Campagne les Guines FC
U18 Excellence : Watten CS
U16 Pré-Ligue : Le Touquet AC
U15 Pré-Ligue : Etaples AS
U15 Elite : Samer RC
U15 Excellence : Landrethun le Nord US
U14 Pré-Ligue : Coquelles SC
U13 Pré-Ligue : Marck AS

Sen Futsal D2: Longuenesse Futsal B
 Féminines D1 : Hesdin Marconne OL
 Féminines à 8 : Créquy Planquette US

M Hary garde la parole pour présenter le projet de modification des compétitions jeunes U15 à U19.

Proposition réforme compétitions - jeunes à 11

Constat :

- Engagement au volontariat, groupes inégaux en nombre, en qualité.
- Donc peu de matchs, déséquilibrés d'où un écœurement des jeunes.

Propositions :

- engagement dans une catégorie d'âge de compétition sans précision de niveau.
- compétitions en 2 phases.
- engagement par mail sécurisé pour le 31 août dernier délai (scan du bordereau).
- bien préciser le terrain, l'horaire, l'alternance souhaitée si besoin.
- pas d'alternance possible des jeunes à 11 et 15 à 8 avec senior, féminine, U13, U11.

Déroulement :

- 1ère phase : groupes géographiques de 6 équipes, uniquement en matchs « aller ».
- Classements.
- 2ème phase, groupes de 6 équipes en fonction des classements de la 1ère phase et en matchs « aller/retour ».
- Classements
- si au 31 août, à la clôture des engagements :

- **moins de 13 équipes**, il n'y aura qu'un groupe « classique » en une seule phase.
- **entre 13 et 29 équipes**, il y aura un groupe constitué pour la 2^{ème} phase pour la montée en Ligue et/ou le titre de champion et « x » groupes par niveau en fonction du classement de la 1^{ère} phase.
- **entre 30 et 59 équipes**, il y aura deux groupes constitués pour la 2^{ème} phase pour la montée en Ligue et/ou le titre de champion, par le biais du mini-championnat entre le premier de chaque groupe, et « x » groupes par niveau en fonction du classement de la 1ère phase.
- **entre 60 et 89 équipes**, il y aura trois groupes constitués pour la 2^{ème} phase pour la montée en Ligue et/ou le titre de champion, par le biais du mini-championnat entre le premier de chaque groupe, et « x » groupes par niveau en fonction du classement de la 1ère phase.

Dans les trois cas, nous sommes à un ratio de 20% environ pour la montée.

Application 1er juillet 2019

Simulation au 26 août 2018 :

	U19	U17	U16	U15	U14	U15 à 8
	35 équipes	34 équipes	29 équipes	59 équipes	10 équipes	16 équipes
1° phase	6x6	6x6	5x6	10x6	1x10	3x6
	1 exempt	2 exempts	1 exempt	1 exempt		2 exempts
2° phase	2x6 champion	2x6 montée/ champion	1x6 montée/ champion	3x6 montée/ champion		
	Les 1° et 2°	Les 1° et 2°	Les 1° et le meilleur 2°	Les 1° et les 6 meilleurs 2°		
	4x6	4x6	4x6	7x6		3x6
	1 exempt	2 exempts	1 exempt	1 exempt		2 exempts

Avantages/Inconvénients :

- ✓ *au maximum, un exempt par groupe.*
- ✓ *15 matchs de championnat sur la saison.*
- ✓ *plus facile à gérer avec les vacances, coupe Gambardella/District, intempéries.*
- ✓ *début des compétitions vers le 10 septembre.*
- ✓ *tableau ci-dessus à établir au 31 août.*

- *problème si beaucoup d'intempéries en 1^{ère} phase.*
- *dérogation entre clubs en 1^o phase à reprogrammer en semaine.*
- *entre les 2 phases, retrait des FG, ajout d'équipe, transformation d'équipe possible mais pas pour les groupes de montée/champion.*
- *2^{ème} phase débutera fin octobre... en fonction du temps.*

Après les explications de M Hary et faute de question dans l'assistance, il est procédé au vote.

Résultats : Pour 826 voix (89%), Contre 103 voix (11%). Donc adopté pour une application au 1^{er} juillet 2019.

M Hary avec l'aide de M Flouret procède à la remise des plaquettes de reconnaissance du District.

Remise des plaquettes de reconnaissance

- ❖ *M. SMOLANDER RUDY - FC SANGATTE*
- ❖ *M. HENNERON FRANCOIS - US QUIESTEDE*
- ❖ *M. BRUGE FREDERIC - US QUIESTEDE*
- ❖ *M. DUPONT CLAUDE - SC COQUELLES*

Ils procèdent ensuite à la mise à l'honneur des bénévoles du mois (2017/2018).

Mise à l'honneur des bénévoles du mois 2017/2018

- ❖ *FREDERIC GILLOT - COQUELLES SC*
- ❖ *VALERIE LEGALL - OUTRAU FUTSAL JS*
- ❖ *CLAUDIE WASSELIN - MARQUISE US*
- ❖ *VANSTEENE JEAN-CLAUDE - ETAPLES AS*
- ❖ *BRUGE JACQUES - QUIESTEDE US*
- ❖ *ANSEL AYMERIC - RACQUINGHEM JS/LOISON SUR CREQUOISE JS*
- ❖ *ESCOLA PHILIPPE - VERCHOCQ ERGNY HERLY US*
- ❖ *FRAMMERY FRANCIS - BRIMEUX US*
- ❖ *GREBENT BENOIT - AUCHY LES HESDIN AS*
- ❖ *MILLE STEPHANE - FORT VERT FJEP/GRAND CALAIS FEMININ F*
- ❖ *LEROUGE DAISY - FRENCQ US*

Remise de la médaille d'argent de la Ligue par M Flouret :

- ❖ *DOCTEUR CAUDIN*
- ❖ *DOCTEUR RAPIN*

Remise de la médaille d'argent de la FFF par M Brongniart :

- ❖ *M FOURNIER*

Remise de la médaille d'or de la FFF par M Duchaussoy :

- ❖ *M HARY*

La parole est donnée à M Quéniart, trésorier du district pour la présentation du compte de résultats et du bilan de l'exercice 2017/2018 arrêtés au 30/06/2018.

COMPTE DE RESULTAT

	2017/2018	2016/2017
CHARGES		
ACHATS		
Brochures-livres-divers	7 750,00 €	7 680,00 €
Récompenses, équipements, ballons	2 399,79 €	5 137,11 €
Objets promotionnels	4 713,00 €	5 050,00 €
Matériel centrale d'achats	21 736,37 €	7 100,00 €
Variation de stock	-9 058,91 €	-10 024,85 €
Energie	7 716,70 €	5 298,25 €
Fournitures administratives+matériel informatique	4 064,14 €	2 549,76 €
Total =	39 321,09 €	22 790,27 €
AUTRES CHARGES EXTERNES		
Location-maintenance	53 355,14 €	53 305,21 €
Entretien et petit matériel	1 658,25 €	20 729,82 €
Assurance documentation	2 009,54 €	1 942,05 €
Honoraires	3 762,00 €	3 275,00 €
Frais de déplacements	157 744,05 €	177 151,32 €
Frais réceptions	3 496,37 €	1 700,23 €
Affranchissements téléphone	8 294,70 €	8 832,20 €
Services bancaires	634,46 €	418,78 €
Frais d'organisation et déménagement	22 021,50 €	2 809,10 €
Voitures de fonction	9 778,01 €	8 956,23 €
Total =	262 754,02 €	279 119,94 €
IMPOTS ET TAXES		
Taxe sur salaires	3 527,00 €	785,00 €
Formation continue	5 210,97 €	7 290,14 €
Taxe foncière	148,96 €	48,96 €
Total=	8 886,93 €	8 124,10 €
FRAIS DE PERSONNEL		
Rémunérations	240 743,51 €	208 467,87 €
Charges sociales	103 817,81 €	86 872,85 €
Variation Prov/C.P	8 042,14 €	
Total =	352 603,46 €	295 340,72 €
AUTRES CHARGES		
Cotisations diverses	1 125,00 €	530,00 €
Subvention Comité Départemental	16 111,00 €	16 333,00 €
Cadeaux	750,00 €	2 995,00 €
Total =	17 986,00 €	19 858,00 €
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts/emprunt	5 197,69 €	5 541,92 €
Total =	5 197,69 €	5 541,92 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		
Dotation aux amortissements	26 241,64 €	25 026,54 €
Total =	26 241,64 €	25 026,54 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges diverses	3 909,50 €	1 400,56 €
Total =	3 909,50 €	1 400,56 €
TOTAL DES CHARGES	716 900,33 €	657 202,05 €

	2017/2018	2016/2017
<u>PRODUITS</u>		
<u>REDEVANCES</u>		
Brochure football et règles	5 195,00 €	7 113,00 €
Cotisations clubs	13 282,00 €	13 080,00 €
Billetterie	8 131,00 €	7 950,00 €
Droits engagements	28 168,00 €	28 327,00 €
Frais dossier (appels, réserves, dérogs, enquêtes)	6 636,00 €	7 567,00 €
Droits engagements coupes	28 970,00 €	29 516,00 €
Droits formations arbitres	2 776,00 €	2 358,00 €
Tournois	5 676,00 €	4 198,00 €
Participation clubs Comité Départemental	3 060,00 €	2 940,00 €
Indemnité compensatoire coupes	14 689,00 €	14 824,00 €
Divers	1 283,50 €	140,00 €
Total =	117 866,50 €	118 013,00 €
<u>SUBVENTIONS</u>		
Ligue	177 725,00 €	172 250,00 €
Contrat objectifs FFF	44 492,00 €	51 942,00 €
Contrat objectifs Comité Départemental	25 533,10 €	32 943,46 €
Contrat salariés	19 000,00 €	19 300,00 €
Participation /C.T	52 625,85 €	51 700,00 €
Total =	319 375,95 €	328 135,46 €
<u>AMENDES</u>		
Avertissements-exclusions	128 699,00 €	114 697,00 €
Autres amendes	51 929,00 €	45 377,00 €
Total =	180 628,00 €	160 074,00 €
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
Intérêts/livret	1 399,46 €	1 585,38 €
Total =	1 399,46 €	1 585,38 €
<u>AUTRES PRODUITS</u>		
Encarts publicitaires	2 300,00 €	
Produits exceptionnels	10 764,68 €	15 552,00 €
Transfert de charge	30 218,89 €	49 201,18 €
Total =	43 283,57 €	64 753,18 €
<u>VENTE MARCHANDISES</u>		
Matériel centrale achats	16 286,40 €	
Total =	16 286,40 €	
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	678 839,88 €	672 561,02 €
<u>RESULTAT EXERCICE</u>	-38 060,45 €	15 358,97 €

BILAN

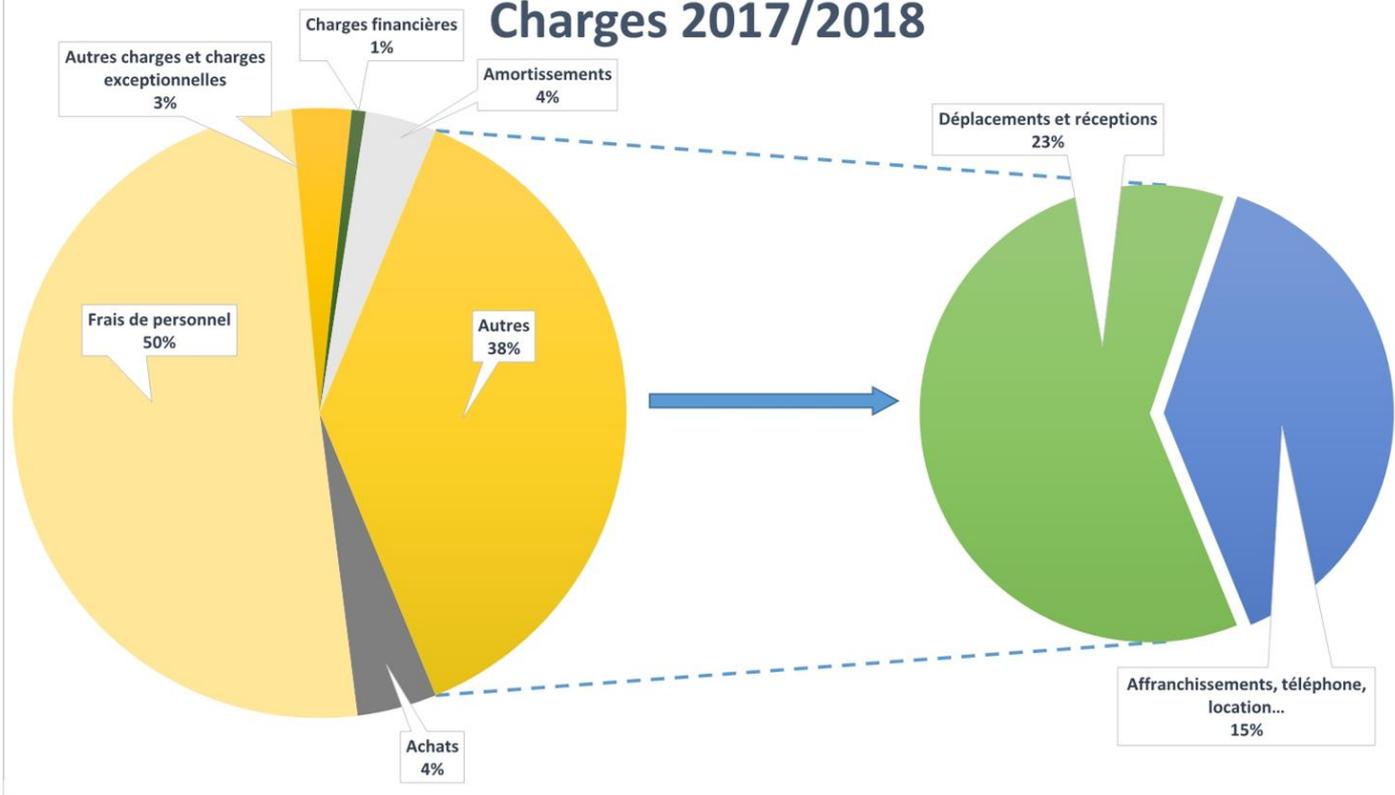
2017/2018

2016/2017

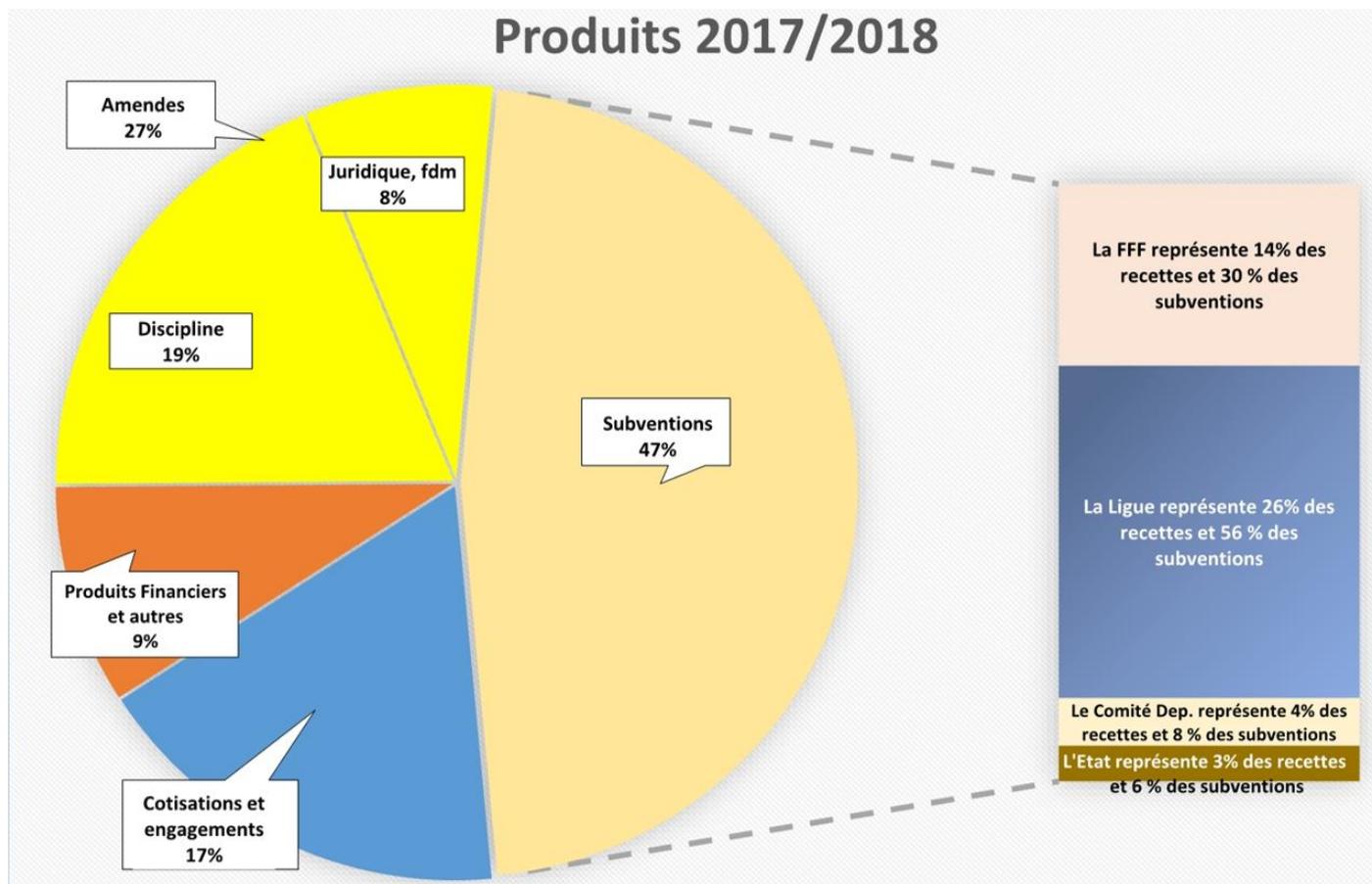
	2017/2018		2016/2017			
ACTIF	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
IMMOBILISATIONS						
Immeuble	497 184,21 €	-131 057,01 €		497 184,21 €		
Amortissements Immeuble					-115 009,54 €	
Agencement aménagement installations	72 217,19 €	-30 140,17 €		72 217,19 €	-21 390,63 €	
Amortissements agencement						
Matériel Outillage	4 971,04 €	-4 322,74 €		4 971,04 €	-4 099,80 €	
Amortissements						
Matériel de Bureau	13 186,00 €	-7 566,28 €		9 064,68 €	-6 344,59 €	
Amortissements						
Total =	587 558,44 €	-173 086,20 €	414 472,24 €	583 437,12 €	-146 844,56 €	436 592,56 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Part sociales	16 170,57 €		16 170,57 €	15 823,26 €		
Total =	16 170,57 €		16 170,57 €	15 823,26 €		
ACTIF A COURT TERME						
Stocks	21 309,81 €		21 309,81 €	12 250,90 €		12 250,90 €
FFF	8 625,85 €		8 625,85 €			
Comité Départemental	-14 391,61 €		-14 391,61 €	93,20 €		93,20 €
Clubs Débiteurs	16 272,36 €		16 272,36 €	37 637,26 €		37 637,26 €
Débiteurs divers				39,16 €		39,16 €
Charges constatées d'avance	467,98 €		467,98 €			
Banque	127 773,23 €		127 773,23 €	158 104,93 €		158 104,93 €
Livret	231 236,39 €		231 236,39 €	230 202,13 €		230 202,13 €
CCP	5 676,61 €		5 676,61 €	5 713,61 €		5 713,61 €
Caisse	22,85 €		22,85 €	27,94 €		27,94 €
Produits à recevoir	53 161,89 €		53 161,89 €	36 624,21 €		36 624,21 €
Interets courus à recevoir	517,00 €		517,00 €	507,00 €		507,00 €
Total =	450 672,36 €		450 672,36 €	481 200,34 €		481 200,34 €
TOTAL DE L'ACTIF	1 054 401,37 €	-173 086,20 €	881 315,17 €	1 080 460,72 €	-146 844,56 €	933 616,16 €

Présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2017-2018 arrêté au 30/06/2018

Charges 2017/2018



Produits 2017/2018



M Quénart donne des explications sur certains chiffres et faute de question de l'assemblée laisse la parole à Mme Roussé, commissaire aux comptes pour lecture de ses rapports.

DISTRICT COTE D'OPALE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : Avenue BEAUPRE
62250 - MARQUISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES sur les comptes annuels exercice clos le 30 juin 2018

Véronique ROUSSÉ
Commissaire aux Comptes inscrit
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

26, rue Camille Enlart
62200 BOULOGNE SUR MER

DISTRICT COTE D'OPALE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : Avenue BEAUPRE
62250 - MARQUISE

<p>R A P P O R T DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>
--

<p>Exercice clos le 30/06/2018</p>

Aux membres du District Côte d'Opale,

Opinion

En exécution de la mission que vous m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes du DISTRICT COTE D'OPALE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du DISTRICT COTE D'OPALE la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

J'ai notamment mis en œuvre des procédures destinées à m'assurer de la sincérité et de la régularité des subventions comptabilisées dans l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres du comité

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les documents adressés aux membres du DISTRICT COTE D'OPALE sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du DISTRICT COTE D'OPALE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

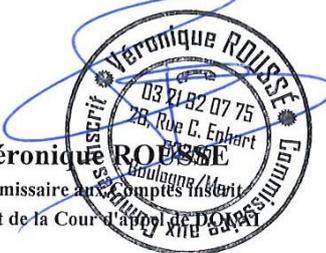
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes annuels ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion du DISTRICT COTE D'OPALE.

Fait à BOULOGNE-S/MER, le 2 Novembre 2018


Véronique ROUSSE
Commissaire aux Comptes Inségré
Ressort de la Cour d'appel de DOUAI

BILAN FOOTBALL

District Côte d'Opale de Football

Etats de synthèse au 30/06/2018

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/18
<u>ACTIF</u>			
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>			
Total			
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>			
Immeuble Marquise	497 184,21	131 057,01	366 127,20
Agencement aménagement installations	72 217,19	30 140,17	42 077,02
Matériel-Outillage	4 971,04	4 322,74	648,30
Matériel de Bureau	13 186,00	7 566,28	5 619,72
Total	<u>587 558,44</u>	<u>173 086,20</u>	<u>414 472,24</u>
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>			
Parts sociales	16 170,57		16 170,57
Total	<u>16 170,57</u>		<u>16 170,57</u>
<u>ACTIF A COURT TERME</u>			
Stocks	21 309,81		21 309,81
F.F.F.	8 625,85		8 625,85
Comité Départemental	-14 391,61		-14 391,61
Clubs Débiteurs	16 272,36		16 272,36
Charges constatées d'avance	467,98		467,98
Banque	127 773,23		127 773,23
Livret	231 236,39		231 236,39
CCP	5 676,61		5 676,61
Caisse	22,85		22,85
Produits à recevoir	53 161,89		53 161,89
Interêts courus à recevoir	517,00		517,00
Total	<u>450 672,36</u>		<u>450 672,36</u>
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	<u>1 054 401,37</u>	<u>173 086,20</u>	<u>881 315,17</u>

BILAN FOOTBALL

District Côte d'Opale de Football

Etats de synthèse au 30/06/2018

	Net au 30/06/18
PASSIF	
<u>Situation nette</u>	
Fonds associatif	177 447,56
Report à nouveau	442 274,28
Résultat de l'exercice	-38 060,45
Total	<u>581 661,39</u>
<u>Dettes à long terme</u>	
Emprunt C.A	172 669,47
Total	<u>172 669,47</u>
<u>Dettes</u>	
Clubs créditeurs	11 666,20
Fournisseurs	25 026,98
Membres	7 428,19
Charges à payer	16 448,74
Impôts à payer	100,00
Promo Foot	5 125,00
Ligue du Nord	-3 075,21
Rémunérations dues	1 425,79
Ch.Sociales à payer	14 433,07
Provision sur cong.payés+13ème mois	20 896,80
Charges sociales/C.P	11 770,75
Compte mutuelle clubs	15 738,00
Total	<u>126 984,31</u>
TOTAL DU PASSIF	881 315,17

COMPTE DE RESULTAT FOOTBALL

District Côte d'Opale de Football

Etats de synthèse au 30/06/2018

	du 01/07/17 au 30/06/18
Définition de la base 100	
<u>CHARGES</u>	
<u>ACHATS</u>	
Brochures-livres-divers	7 750,00
Récompenses, équipements, ballons	2 399,79
Objets promotionnels	4 713,00
Matériel Centrale d'Achats	21 736,37
Variation de stock	-9 058,91
Energie	7 716,70
Fournitures administratives+matériel informatique	4 064,14
<u>Total</u>	<u>39 321,09</u>
<u>AUTRES CHARGES EXTERNES</u>	
Location-maintenance	53 355,14
Entretien et petit matériel	1 658,25
Assurance Docum	2 009,54
Honoraires	3 762,00
Frais de déplacements	157 744,05
Frais Réceptions	3 496,37
Affranchissements-téléphone	8 294,70
Services bancaires	634,46
Frais d'organisation et déménagement	22 021,50
Voitures de fonction	9 778,01
<u>Total</u>	<u>262 754,02</u>
<u>IMPOTS ET TAXES</u>	
Taxe sur les salaires	3 527,00
Formation continue	5 210,97
Taxe foncière	148,96
<u>Total</u>	<u>8 886,93</u>
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	
Rémunérations	240 743,51
Charges sociales	103 817,81
Variation Prov/C.P	8 042,14
<u>Total</u>	<u>352 603,46</u>
<u>AUTRES CHARGES</u>	
Cotisations diverses	1 125,00
Subvention Cté Départemental	16 111,00
Cadeaux	750,00
<u>Total</u>	<u>17 986,00</u>
<u>CHARGES FINANCIERES</u>	
Intérêts/emprunt	5 197,69

COMPTE DE RESULTAT FOOTBALL

District Côte d'Opale de Football

Etats de synthèse au 30/06/2018

	du 01/07/17 au 30/06/18
Total	<u>5 197,69</u>
<u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</u>	
Dotation aux amort	26 241,64
Total	<u>26 241,64</u>
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	
Charges diverses	3 909,50
Total	<u>3 909,50</u>
TOTAL CHARGES	716 900,33
<u>PRODUITS</u>	
REDEVANCES	
Brochures football et règles	5 195,00
Cotisations Clubs	13 282,00
Billetterie	8 131,00
Droits engagements	28 168,00
Frais dossier (appels, réserves, dérog, enquêtes).	6 636,00
Droits engagements coupes	28 970,00
Droits de formation arbitres	2 776,00
Tournois	5 676,00
Participation clubs Comité Départemental	3 060,00
Indemnité compensatoire coupes	14 689,00
Divers	1 283,50
Total	<u>117 866,50</u>
<u>SUBVENTIONS</u>	
Ligue	177 725,00
Contrat objectifs FFF	44 492,00
Contract objectifs Clé Départemental	25 533,10
Contrats salariés	19 000,00
Participation/C.T	52 625,85
Total	<u>319 375,95</u>
<u>AMENDES</u>	
Avertissements-exclusions	128 699,00
Autres amendes	51 929,00
Total	<u>180 628,00</u>
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	
Intérêts/livret	1 399,46

COMPTE DE RESULTAT FOOTBALL

District Côte d'Opale de Football

Etats de synthèse au 30/06/2018

	du 01/07/17 au 30/06/18
Total	<u>1 399,46</u>
AUTRES PRODUITS	
Encarts publicitaires	2 300,00
Produits except.	10 764,68
Transfert de charge	30 218,89
Total	<u>43 283,57</u>
VENTE MARCHANDISES	
Matériel centrale achats	16 286,40
Total	<u>16 286,40</u>
TOTAL PRODUITS	<u>678 839,88</u>
RESULTAT EXPLOITATION	-38 060,45

DISTRICT COTE D'OPALE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : Avenue BEAUPRE
62250 - MARQUISE

RAPPORT SPÉCIAL **Du Commissaire aux Comptes** **Sur les conventions réglementées** **Assemblée générale d'approbation** **des comptes de l'exercice** **clos le 30 juin 2018**

Véronique ROUSSÉ
Commissaire aux Comptes inscrit
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

26, rue Camille Enlart
62200 BOULOGNE SUR MER

DISTRICT COTE D'OPALE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : avenue Beaupré
62250 - MARQUISE

**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice
clos le 30 juin 2018**

Aux membres du District Côte d'Opale,

En ma qualité de commissaire aux comptes du District Côte d'Opale, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à BOULOGNE-S/MER, le 2 novembre 2018

Véronique ROUSSE
Commissaire aux comptes inscrit
Ressort de la Cour d'Appel de Douai



Faute de question dans la salle il est procédé à l'approbation de ces bilans et comptes de résultats.

Résultats : Pour 843 voix (94%), Contre 54 voix (6%). Tout cela est donc adopté.

M Flouret propose d'affecter ce résultat au fonds de réserve.

Résultats : Pour 867 voix (94%), Contre 56 voix (6%). Donc affecté au fonds de réserve.

Suite à cela, la parole est laissée aux personnalités :

-M Devin pour la ville de Calais :

Présente ses vœux à l'ensemble de l'assistance en souhaitant une très bonne année sportive. Se dit ravi de voir une telle assistance de bénévoles avec une AG de qualité et les remercie pour leur engagement auprès des jeunes en particulier.

Très heureux que le district ait choisi Calais pour y tenir son AG.

-M Gendre, après ses vœux, sait qu'il y aura des heureux et des moins heureux en fin de saison en fonction des résultats sportifs. Après la victoire de la France en Russie, certains médias ont évoqué qu'il n'y aurait pas de retombées pour le foot amateur.

Cela est faux car l'aide des instances vers le foot amateur augmente de 15% et passe à 86 millions d'euros.

Il y aura également des dotations en matériel sportif ou en textile. Cela suivant divers critères. Un mail va être envoyé aux clubs, l'ouverture devrait être pour début février.

-M Brongniart, toujours aussi content d'être dans les AG de district qui en plus en janvier est une période plus « calme » et cela change.

Félicitations à la ville de Calais pour les efforts consentis pour le foot. Il faudrait ouvrir davantage les salles, surtout en période hivernale pour permettre aux jeunes de s'entraîner dans de bonnes conditions et non dans le froid et sous la pluie.

Respect pour les bénévoles des clubs, grands ou petits, et l'assistance ici présente n'est qu'une petite partie des bénévoles qui fait fonctionner les clubs. Il termine son intervention en renouvelant ses vœux et souhaitant le meilleur à chacun.

Suite à la demande de M Flouret, aucune question diverse n'émane de la salle.

Ce dernier conclut l'AG en rappelant de ne pas oublier de redéposer les boîtiers aux tables de pointage.

Remerciements à nouveau à la ville de Calais, au club de Calais Beau Marais, à la commission de surveillance des opérations électorales, au personnel administratif représenté par Corinne, à Sylvie pour les moyens informatiques. Il invite l'assistance à partager le pot de l'amitié offert par la ville de Calais.

Fin de l'AG vers 11H45.

**Le Président,
M. Georges Flouret**



**Le Secrétaire Général,
M. Dominique Hary**

